Séance du Conseil communal du 23 février 2015

N° 02.- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 DECEMBRE 2014.

M. ELSEN, Bourgmestre;
M. BREUWER, Président du C.P.A.S.;
Mmes et MM. PITANCE, MOSON, RENIER, DEGEY, LEGROS, VAN HEES-LUYPAERTS, ORBAN, Echevins et Echevines;
~~Mme POLIS-PIRONNET, Présidente de l'Assemblée;~~
Mmes et MM. BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, ~~TARGNION,~~ AYDIN, NYSSEN, ISTASSE, ~~WATHELET,~~ BEN ACHOUR, CARTON, PIRON, GILSON, LAMBERT, ~~MESTREZ,~~ CELIK, OZER, VOISIN, ~~BERRENDORF,~~ DENIS, ~~EL ABBADI,~~ KRIESCHER, NAJI, VROMEN, SCHROUBEN, LEONARD, DARRAJI, DETHIER, REUL-MINGUET, Conseillers et Conseillères;
M. DEMOLIN, Directeur général.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 45.

LE CONSEIL,

1074 **N° 01.- BUDGET COMMUNAL 2015 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt provisoire.**

Entendu l'exposé de M. MOSON, Echevin *(voir annexe pages 4 à 7)*;
Entendu l'intervention de M. ISTASSE, Conseiller communal P.S., au sujet du budget ordinaire *(voir annexe pages 8 à 19)*;
Entendu l'intervention de M. AYDIN, Conseiller communal P.S., au sujet du budget extraordinaire *(voir annexe pages 20 à 22)*;
Entendu l'intervention de M. KRIESCHER, Chef de Groupe ECOLO *(voir annexe pages 23 à 25)*;
Entendu l'intervention de M. PIRON, Chef de Groupe C.D.H. *(voir annexe pages 26 à 28)*;
Entendu l'intervention de M. VOISIN, Chef de Groupe M.R. qui se réjouit de voir aboutir ce budget difficile mais réaliste;
Entendu les réponses de M. MOSON;
Entendu la précision de Mme VAN HEES-LUYPAERTS, Echevine, au sujet du C.C.R.V;
Entendu la précision de M. BREUWER, Président du C.P.A.S., au sujet de la réforme du droit au chômage. Il affirme que le C.P.A.S. est prêt pour accueillir les personnes qui seront exclues du chômage dès le 5 janvier;
Entendu l'intervention de Mme RENIER, Echevine, au sujet des crèches et du budget alloué aux crèches qui augmente de 70.000,00 €;
Entendu l'intervention de M. AYDIN;
Entendu les réponses de M. le Bourgmestre et de M. BREUWER;
Entendu l'intervention de M. ISTASSE;
Entendu l'intervention de M. KRIESCHER;
Après en avoir délibéré en séance publique;
Par 19 voix contre 12,

ACCEPTE

la modification présentée en séance concernant l'augmentation de 56 cents du subside de fonctionnement accordé au C.P.A.S.;

Par 19 voix contre 12,

DECIDE :

Art. 1.- D'approuver, comme suit, le budget communal de l'exercice 2015 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	77.143.202,30	17.670.000,00
Dépenses exercice proprement dit	77.014.735 ,47	18946330,54
Boni / Mali exercice proprement dit	128.466,83	- 1.276.330,54
Recettes exercices antérieurs	1.193.055,62	637.968,40
Dépenses exercices antérieurs	1.069.874,55	390.000,00
Prélèvements en recettes	7.500,00	1.666.330,54
Prélèvements en dépenses	77.727,73	480.388,98
Recettes globales	78.343.757,92	19.974.298,94
Dépenses globales	78.162.337,75	19.816.719,52
Boni / Mali global	181.420,17	157.579,42

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

Ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	78.283.264,83	124.483,20		78.407.748,03
Prévisions des dépenses globales	78.267.129,97			78.267.129,97
Résultat présumé au 31/12/2014	16.134,86	124.483,20		140.618,06

Extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	40.980.439,86	430.448,98		41.410.888,84
Prévisions des dépenses globales	40.822.920,44			40.822.920,44
Résultat présumé au 31/12/2014	157.519,42	430.448,98		587.968,40

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par la Ville	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	10.187.359,96	
Subvention à la Fabrique d'Eglise Immaculée Conception (Mangomb.)	22.195,67	
Subside à la Fabrique d'Eglise Marie-Médiatrice	16.802,00	
Subvention à la Fabrique d'Eglise Notre Dame de l'Assomption (Ens)	6.137,16	
Subvention à la Fabrique d'église Notre Dame des Récollets	8.777,57	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Antoine-St Hubert (Verviers)	23.689,76	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Bernard (Lambermont)	22.952,71	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Jean-Baptiste (Surdents)	1.266,70	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Jean Baptiste (Verviers)	10.579,09	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Manaihant)	1.000,00	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Joseph (Verviers)	17.464,21	
Subvention à la Fabrique d'Eglise Ste Julienne (Verviers)	23.023,19	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Martin (Pt Rechain)	16.376,23	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Nicolas (Stembert)	19.845,30	

Subvention à la Fabrique d'Eglise St Remacle (Verviers)	17.273,05	
Subvention à la Fabrique d'Eglise St Roch (Jehanster)	0,00	
Subvention au Conseil d'Adminis. de l'église protestante (Hodim.)	16.032,37	
Subvention au Conseil d'Adminis. de l'église protestante (Laoureux)	1.200,00	
Zone de police	8.103.708,79	

Art. 2.- De transmettre la présente délibération aux Autorités de Tutelle, au Service des Finances et à M. le Directeur financier/à Mme la Directrice financière.

1075 **N° 02.- PLAN DE GESTION VILLE - Actualisation du tableau de bord quinquennal 2014-2019 suite au vote du budget 2015.**

Par 19 voix contre 12,

DECIDE :

- d'arrêter les nouveaux résultats 2015/2020 dans le tableau de bord, suite au vote du budget de l'exercice 2015;
- d'arrêter le tableau de capacité d'emprunts 2013/2018 actualisé suite au vote du budget 2015.

1076 **Nº 03.- ZONE DE POLICE - Exercice 2015 - Dotation communale - Fixation.**

Par 19 voix contre 12,

CONFIRME

l'inscription au budget communal 2015 de la somme de 8.103.708,79 € représentant la part de la Ville dans le déficit résultant du budget 2015 de la Zone.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 54.

****

Est approuvé, en cette séance du 23 février 2015, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

P. DEMOLIN M. ELSEN